

Sujet : [INTERNET] Enquête publique PLN
De : Albert CORMARY <af.cormary@wanadoo.fr>
Date : 26/03/2020 11:25
Pour : pref-cltm-pln@aude.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur

Après un premier avis, notre groupe local EELV pour le Narbonnais, en fournit un second.
C'est un avis défavorable, pour les raisons expliquées qui y sont expliquées.

Cordialement

Albert CORMARY

Contact 04 68 48 27 53

— Pièces jointes :

complément avis CHARBON 26-03-20.pdf

33,2 Ko



GROUPE LOCAL DU NARBONNAIS

Avis sur le dossier d'enquête publique en vue de créer une Installation Classée pour l'Environnement pour le transit de houille et matériaux analogues

Après lecture du sous dossier étude de danger, nous sommes étonnés de ne trouver que peu de références à l'effet domino. En effet, si la quantité maximale stockable sur le site (terre pleins et hangars) est de 22 000 t et si le dossier insiste sur cette quantité qualifiée de « limite haute théorique non susceptible d'être atteinte ». Sous entendu, cela minore le risque.

Dans les faits, cela n'est pas si certain. En effet, les espaces de stockage utilisés pour ce transit sont partagés avec d'autres matières en transit et en particulier :

- Bois ou matériaux analogues y compris les produits finis conditionnés et les produits ou déchets répondant à la définition de la biomasse (...) Le volume susceptible d'être stocké supérieur à 50 000 m³.

- Broyats de pneus (lots de 2 500 à 4 000 t) et déchets solides broyés (DSB) : plastiques avec des lots de 2 500 t. La plateforme de transit choisie est la « E », sur les plans fournis par le pétitionnaire.

Pour une bonne appréhension du dossier dans ce domaine, il aurait dû être complété par l'avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Ce d'autant plus qu'un éventuel incendie atteignant un stock de pneus broyés et /ou de déchets de matières plastiques est particulièrement nocif avec de forts dégagements de particules fines, de composés organiques volatils... L'occurrence d'un tel événement est analysée dans le dossier de déclaration d'ICPE accessible sous : http://www.aude.gouv.fr/IMG/pdf/cltm_pln_-_04_-_ed.pdf. Le risque est qualifié de modéré à fort.

Pour l'ensemble de ces raisons et celles exposées dans notre premier avis, le groupe local Europ Ecologie les Verts du Narbonnais regrette que des industriels puissent encore considérer le charbon comme un combustible « acceptable ».

Nous regrettons que les clients potentiels ne soient pas nommés. En effet, parmi ceux-ci se trouve l'usine Orano de Malvey (commune de Narbonne) pour le fonctionnement de son four TDN/THOR en projet. D'après les données de l'exploitant, la consommation annuelle serait de 5 700 t/an. Ce projet d'incinération de boues nitratées et radioactives est fortement contesté. Il fait l'objet de plusieurs recours administratifs susceptibles de prospérer.

Enfin, le dossier ne nous paraît pas assez complet sur son étude de risque pour lui donner un avis favorable, même avec réserves

Pour le Groupe Local EELV du Narbonnais
Albert CORMARY